

TAXE D'APPRENTISSAGE

Formulaire de versement de la fraction du 13 %

(à retourner à l'équipe Relations Entreprises avant le 31 mai 2021)

Coordonnées de l'Équipe Relations Entreprises

Établissement de formation **CCI HAUTE-SAVOIE - POINT A**

Nom / Prénom interlocuteur : DUBREUIL Jean-Pierre

Adresse : 5 rue du 27^{ème} BCA - CS 62072 CP, 74011 ANNECY CEDEX

Tél. : 04 50 33 72 24 Courriel : info@cci-formation.fr



CCI HAUTE-SAVOIE



Responsable de la taxe d'apprentissage dans votre entreprise

Raison sociale SIRET

NOM / Prénom

Tél. Mob. Courriel

Adresse :

Le cas échéant, nom et coordonnées de l'expert comptable ou du cabinet comptable qui s'occupe de la taxe d'apprentissage pour votre entreprise :

NOM Ville

Tél.

NOM de l'école

POINT A DE LA CCI HAUTE-SAVOIE

Règlement par Chèque à l'ordre de la CCI Haute-Savoie (Règlement avant le 31 mai 2021)

Montant : €

Chèque à transmettre par voie postale, à l'adresse ci-dessus, à l'attention de M. DUBREUIL J-P.

Règlement par Virement bancaire (Règlement avant le 31 mai 2021)

Montant : €

RIB/ IBAN (Ci-après) : FR 76 1054 8000 2200 0472 2013 208 / BIC : BSAVFR2C

ENTREPRISE

Taxe d'apprentissage : 0,68% de la masse salariale

Le calcul du montant global à verser reste le même.

OPCO
OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES

87%
POUR
L'APPRENTISSAGE
À VERSER À L'OPCO

87
%

100
%

13
%

ÉTABLISSEMENT

13% = LE SOLDE
À VERSER
À L'ÉTABLISSEMENT

TAXE D'APPRENTISSAGE

Formulaire de versement de la fraction du 13 %

(à retourner à l'équipe Relations Entreprises avant le 31 mai 2021)



S.A. au capital de 1 654 528 €
 Siège Social : 6, bd du Théâtre
 CS 82482 - 73004 Chambéry Cedex
 Téléphone : 04 79 29 03 10
 SIRET : 745 530 411 00018 - 745 529 411 R.C.S. Chambéry
 C O P LYON 031 G - LBF 01 - NAF 601 D - SWIFT BSAVFR2C

Relevé d'identité bancaire

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

CODE BANQUE		CODE GUICHET		NUMÉRO DE COMPTE			CLÉ
10548		00022		00047220132			08
BANQUE DE SAVOIE CENTRE D'AFFAIRES (0080)				CCI HAUTE SAVOIE 5 RUE DU 27E BCA CS 62072 74011 ANNECY CEDEX			
DOMICILIATION				IBAN			BIC
FR 76		1054 8000		2200 0472 2013 208			BSAVFR2C

Permettre à votre entreprise de financer des formations hors apprentissage
 Décryptage de la fraction du 13 % de la base d'apprentissage
 ... Dès le 1^{er} janvier 2021

Toutes entreprises assujetties

MASSE SALARIALE
 (Masse Salariale + Sécurité Collective)
 MS x 0,68% = Total Brut

Masse salariale 2021 : 100 000 €
 Masse salariale 2020 : 100 000 €

Versements directs par l'entreprise aux organismes habilités ou dans le cadre des CDA

Calculer par les OPCO des cotisations à verser par l'employeur

PAR CHÈQUE : 21 Titulaires de Formations de Versement C. Directes

PAR VIREMENT : 21 Titulaires de Formations de Versement C. Directes

Annuaire de versement de la fraction du 13 % de la base d'apprentissage dès le 1^{er} janvier 2021
 à partir de la page 104 "Formules de versement"

Le schéma de calcul, à votre disposition si besoin :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/formation/taxe-apprentissage/schema-de-calcul>

ENTREPRISE

Taxe d'apprentissage : 0,68% de la masse salariale

Le calcul du montant global à verser reste le même.

OPCO
OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES

87%
POUR
L'APPRENTISSAGE
À VERSER À L'OPCO

87%

100%

13%

ÉTABLISSEMENT

**13% = LE SOLDE
À VERSER
À L'ÉTABLISSEMENT**